

Observatoire du FTTH

Analyse trimestrielle : 4ème trimestre 2019

Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :

https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixedeploiements

https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth

Métropole du Grand Paris



3.570.122 locaux raccordables en FTTH

Taux de couverture : 93,5%



* : par rapport au trimestre précédent

L'objectif fixé de 100% de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain reste atteignable si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



Ce constat reste cependant à nuancer avec les écarts importants constatés entre les déploiements réalisés sur une zone Centre/Ouest (Paris intra-muros et le département des Hauts-de-Seine) couverts à plus de 99% et une zone Nord-Sud-Est (les deux départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) sur laquelle les déploiements sont largement moins avancés et beaucoup plus contrastés.

Au sein des territoires, 2 des 3 territoires concentrant le plus grand nombre de logements sont déjà couverts à plus de 99%, notamment Paris (5 fois plus étendu que le second territoire en taille), ce qui induit mécaniquement un biais statistique si l'on se contente d'observer les chiffres à cette seule échelle.



Territoires

T4 2019

3 territoires sont aujourd'hui couverts à plus de 99% Ces 3 territoires sont entrés dans une phase de complétude qui consiste à poursuivre les déploiements en veillant à équiper les nouvelles constructions (Paris, Paris Ouest La Défense et Grand Paris Seine Ouest).

Progression maximale*: + 9%

*: par rapport au trimestre précédent

concerne le territoire de Grand Orly Seine Bièvre sur lequel le taux de locaux raccordable est passé de 63 à 72% sur le trimestre écoulé.



On constate un écart important qui subsiste entre l'Ouest et l'Est parisien, avec cependant un rattrapage en cours sur les communes les moins bien desservies, sur lesquelles on observe parfois les déploiements les plus dynamiques.

Pour ce trimestre, Plaine Commune reste le territoire le moins bien desservi avec seulement 70 % de locaux raccordables.



Communes

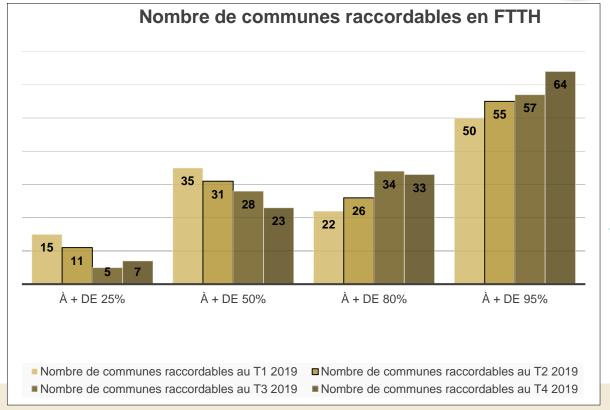


Sevran +35%*, soit 6.437 locaux raccordables supplémentaires

> Choisy-le-Roi +19%*, soit 3.880 locaux raccordables supplémentaires

Ablon-sur-Seine +18,5%*
soit 474 locaux raccordables
supplémentaires

* : par rapport au trimestre précédent





On peut également observer la progression du nombre de communes couvertes à plus de 25%, 50%, 80% et 95% sur territoire métropolitain



Zoom sur:



la situation de Plaine Commune qui va accueillir les principaux sites des Jeux Olympiques de 2024 :

Taux de couverture : 70%



*: par rapport au trimestre précédent

Soit 12.889 locaux supplémentaires raccordables déployés sur le dernier trimestre. On remarque que le rythme déploiements a augmenté de manière quasi constante sur l'année 2019.

Cette progression est également marquée si l'on observe la situation sur Saint Denis (+28%, soit 13.865 locaux raccordables supplémentaires depuis le début de l'année 2019) ou Stains (+24%, soit 3.576 logements raccordables supplémentaires depuis le début de l'année 2019).

Le cas de la ville de Saint Denis est particulier : les déploiements y ont stagnés jusqu'au T4 2018 avant que ne s'amorce un rattrapage, alors que la commune est pourtant classée en Zone Très Dense (couverte en moyenne nationale à 86% en FTTH selon les <u>chiffres ARCEP</u>). Cette situation particulière peut sans doute s'expliquer en partie en raison de la présence historique de réseaux câblés largement déployés sur le territoire de Plaine Commune et qui permettent à beaucoup de foyers de pouvoir accéder au THD.



zoom

Point de vue

sur le territoire de la Métropole (1/2)



Dans quelle mesure la crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons pourrait-elle affecter les déploiements fibre prévus sur le territoire de la métropole du Grand Paris ?

« Toute la filière de la fibre a été fortement impactée, du cabinet d'études, aux autorisations fournies par les collectivités, et jusqu'aux ressources sur le terrain. Ceci est dû aux règles strictes de réduction d'activité imposées par la Gouvernement pendant la période de confinement, aux difficultés d'acheminement des matières premières et à la limitation du travail des sous-traitants. Pour autant nous n'avons jamais arrêté de déployer la fibre optique, mais la production a été fortement ralentie et nous avons priorisé les interventions techniques et la mise en servie des clients prioritaires (établissements de santé par exemple).



Nous sommes en train de réaliser le diagnostic de ces deux mois de confinement, pour établir les impacts sur les plannings sur le déploiement de la fibre. Car, les conditions sanitaires, sur lesquelles nous ne transigerons pas, ralentissent aussi durablement le déploiement. Nous devrions pouvoir éclaircir cette question dans quelques semaines. »

Daniel NABET, Délégué Régional Ile-de-France Sud & Est, ORANGE



Point de vue

sur le territoire de la Métropole (2/2)



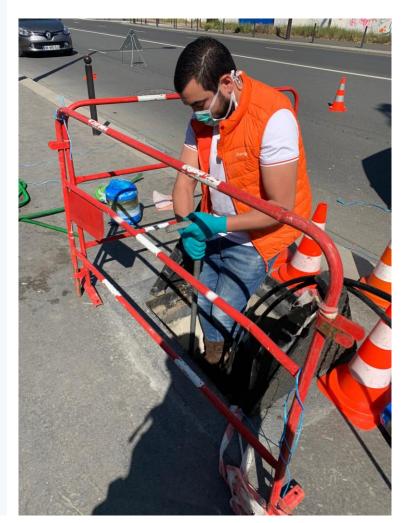
Dans ce contexte, quelles actions Orange a-t-il mis en œuvre afin d'assurer la résilience de ses réseaux et le maintien des services pour tous ses clients ?

« Les équipes techniques d'Orange sont restées mobilisées, pendant toute la période de confinement, pour garantir, comme toujours, la qualité de nos réseaux. Nous avons adapté nos modes de travail afin de protéger au mieux nos salariés, car cela est une priorité pour Orange. Conformément aux directives gouvernementales, et en cohérence avec les décisions du Groupe, les activités du Plan de Continuité d'Activité d'Orange en France ont été:

- Au niveau du réseau, les équipes supervision et exploitation du réseau et IT, les équipes sécurité et obligations légales, ainsi que les soutiens techniques et personnels en data centers sont restées opérationnelles, ainsi que les équipes d'intervention, avec une priorisation des activités vers la maintenance et le maintien en condition des réseaux existants. Cela a permis aux réseaux d'Orange d'écouler sans souci des trafics allant de deux fois (pour la voix) et cinq fois (pour la data sur certaines applications vidéo) le trafic nominal pré confinement.
- Vis-à-vis de la relation clients, Orange a privilégié les services clients au téléphone, le digital et les activités de provisioning critiques. Les boutiques Orange sont réouvertes depuis le 11 mai.
 L'engagement des équipes d'Orange a été permanent, comme l'a par exemple prouvé le rétablissement de nos clients sur Sud parisien et val-de-marnais suite au vandalisme qui a affecté nos réseaux à Vitry et lyry sur Seine entre le 5 et le 9 mai dernier. »

Daniel NABET, Délégué Régional Ile-de-France Sud & Est, ORANGE





Zonage règlementaire

T4 2019

Zone RIP*: le taux de couverture est à 95,4% au T3 2019 (+5,4%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 20% au T4 2019.

Zone AMII*: le taux de couverture est à 77,2% au T3 2019 (+7,6%).

- Orange: le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 83,4% (+7,7%).
- SFR: le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 75,5 (+6,7%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 66% au T4 2019.

ZTD *: le taux global à 98,5% au T4 2019 (+1,8%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 89% au T4 2019.



* : consultez le glossaire

